



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 17 octobre 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h07 et levée à 19h30*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Olivier ; MESNIER Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;  
**C.C.L.L :** COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; OUDET Alain suppléant de M. Emmanuel CRETIN ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** BAEHR Frédérique suppléante de M. Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; LAMBERT Marie ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;  
**C.C.L.L :** CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LIME Angèle  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Franck BERNARD

#### Procuration de vote :

**Mandant :** Félix CHOPARD ; Marie LAMBERT ; Valérie MAILLARD ; Jean-François MÉNESTRIER  
**Mandataire :** Jean-Marc BOUSSET ; Guillaume BAILLY ; Cyril DEVESA ; Franck BERNARD

**Objet :** 3G.Évolution du service aux particuliers pour la location de changes lavables  
2023/10\_13-57

PRÉVENTION

## **ÉVOLUTION DU SERVICE AUX PARTICULIERS POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES**

**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

### **1. CONTEXTE**

Depuis février 2018, le SYBERT a mis en place un service de location de changes lavables, fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Cette mission est exclusivement gérée par le SYBERT en interne. Le SYBERT dispose de 23 kits de location, répartis comme suit :

Taille	Nombre de kits de location
S	6
M	8
L	8
XL	1

En 5 ans d'existence, 58 familles ont sollicité ce service et 14 familles ont un contrat en cours avec le SYBERT.

Pour accéder à ce service, il faut impérativement avoir emprunté le kit de prêt ; ce qui signifie que sur les 232 prêts réalisés depuis 2018, 25% des familles ont opté pour la location de changes.

En moyenne, une famille loue un kit pendant 5 trimestres soit 15 mois.

Le SYBERT a réalisé un investissement de 20 000 € pour l'achat de ces changes (achat et renouvellement des changes abîmés). Depuis sa mise en service, la location a généré 8 700 € de recettes pour 290 trimestres de prêt.

Pour rappel, le kit de location est proposé à 10 € par mois.

Malgré les conseils d'entretien et de lavage fournis avec le contrat de location, les kits de location reviennent dans des états très variables. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de renouveler quelques kits.

### **2. PROPOSITIONS**

#### **2.1 Poursuite du service de location**

Pour continuer à satisfaire les personnes qui souhaitent opter pour la location de changes lavables, il est nécessaire de s'équiper de :

Taille	Besoin
S	2 kits supplémentaires
M	4 kits supplémentaires
L	3 kits supplémentaires
XL	2 kits supplémentaires

Le coût d'un kit s'élève à 464 €. Pour compléter le stock, il serait nécessaire de commander 11 kits supplémentaires pour un montant total de 5 108 €.

Cela permettrait de relancer le service pendant encore 3 années minimum.

## 2.2 Mise en place d'une subvention à l'achat

Une autre solution pour favoriser l'utilisation des changes lavables est de proposer, à l'instar de ce que le SYBERT fait pour les protections hygiéniques lavables, une subvention à l'achat.

Ce service est déjà proposé dans d'autres collectivités :

<u>CC</u> <u>Presqu'île</u> <u>de Crozon</u>	<u>SICTOM</u> <u>Nord</u> <u>Allier</u>	<u>Quimperlé</u> <u>Communauté</u>	<u>Lorient</u> <u>agglo</u>	<u>Pays</u> <u>Landerneau</u> <u>Daoulas</u>	<u>Morlaix</u> <u>communauté</u>	<u>CC Miriel</u> <u>Plateau</u>
50€ pour 12 changes par enfant	60 € pour facture minimale de 100€	60€ pour 12 changes par enfant  80€ pour 16 changes pour plusieurs enfants	60€ par lot de 12 changes par enfant avec 2 lots max par famille	100€ pour changes neufs 50€ pour changes occasion  15 changes minimum	70% remboursés  Plafond max 100€ pour changes neufs 50€ pour changes occasion	Jusqu'à 250€ pour 12 changes par enfant

Le montant moyen d'achat de changes lavables neufs est compris entre 600 € (20 changes) et 750 € (25 changes).

Sur la base d'un soutien à hauteur de 20%, il peut être proposé une subvention plafonnée à 120 € pour un kit par famille (un même kit pouvant resservir pour le 2<sup>ème</sup> enfant) et 60 € pour un kit d'occasion.

Il est proposé de tester le versement de 50 subventions pour l'année 2024, soit un montant maximum 6 000 € pour cette première année.

**À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la poursuite du service de location de changes lavables et la mise en œuvre du versement d'une subvention à l'achat de changes, plafonnée à 120 € pour un kit par famille et 60 € pour un kit d'occasion.**

*Il s'agira d'ouvrir les crédits nécessaires, le cas échéant, sur le budget 2024.*

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Secrétaire de séance,

BERNARD Franck



Délibération du Comité Syndical du mardi 17 octobre 2023

SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20231017-2023\_10\_13\_57-DE